Nous n'insisterons pas davantage pour l'instant sur cette question, renvoyant à un travail antérieur[1].

Note sur une collection d'animaux recueillis au Laboratoire maritime de Saint-Vaast-la-Hougue en août 1899,

par M. Ch. Gravier.

Le Muséum d'Histoire naturelle possède de riches collections d'animaux exotiques provenant de toutes les parties du monde; mais, si la faune du Cap Horn ou celle de la Nouvelle-Calédonie, par exemple, y sont largement représentées, en revanche, un grand nombre d'espèces de nos côtes n'y figurent point. C'est pour combler cette lacune que M. le professeur Edmond Perrier a résolu de constituer peu à peu une collection des types des côtes de France intéressant le service de la Chaire de Malacologie, et d'utiliser d'abord dans ce but le Laboratoire maritime du Muséum, aujourd'hui complètement installé et outillé pour les recherches biologiques de tout ordre.

Les Invertébrés marins dont l'étude relève du service de la Chaire de Malacologie sont, pour la plupart, difficiles à préparer convenablement pour les Collections. Autrefois, on se contentait d'immerger directement les animaux dans l'alcool; le plus généralement même, on laissait les choses indéfiniment en l'état. Lorsque l'animal avait un volume voisin de celui de l'alcool dans lequel on le plongeait, il apportait lui-même une certaine quantité d'eau contenue dans ses tissus qui faisait baisser considérablement le degré de concentration du liquide; au bout d'un temps plus ou moins long, il s'établissait une macération qui limitait fort la durée de la conservation. C'est ainsi que certaines pièces recueillies il y a une cinquantaine d'années, très précieuses parce qu'elles sont des types, ne sont plus guère étudiables aujourd'hui; ce sont des reliques qu'on n'ose toucher, tellement leur consistance est faible.

Aujourd'hui, afin d'assurer une conservation plus longue, on procède d'abord à la fixation, c'est-à-dire qu'avant de placer l'animal dans l'alcool où il demeurera, on cherche à donner à ses tissus, à l'aide de réactifs appropriés, une consistance spéciale que l'alcool est, en général, incapable de leur procurer. Mais si l'on essaie de plonger directement les animaux mous dans un liquide fixateur convenablement choisi, on voit chez beaucoup d'entre eux se produire des contractions violentes, des ruptures, et, en tout cas, des déformations qui rendraient les études ultérieures très dif-

[1] A. Viré. *La faune souterraine*, Paris, Baillière, 1900.

ficiles, sinon impossibles. Aussi doit-on préparer les animaux à la fixation en les anesthésiant préalablement. Ces opérations préliminaires sont souvent longues, toujours délicates et varient avec le genre d'animaux auxquels on s'adresse.

Grâce à l'assistance zélée et éclairée de M. Charles Richard, préparateur au Muséum, nous avons pu recueillir pendant le mois d'août une collection d'animaux variés, dont l'étude n'est pas achevée, dont on jugera l'importance par les nombres suivants :

	GENRES.	ESPÈCES.
Spongiaires	6	8
Polypes	13	16
Échinodermes	8	8
Vers	61	89
Mollusques	56	71
Tuniciers	3	3
TOTAL	147	195

Parmi les animaux recueillis, il en est un certain nombre qui présentent un intérêt particulier : ce sont ceux qui ont été décrits par les zoologistes étrangers qui sont venus étudier la riche faune de Saint-Vaast-la-Hougue (Grube, Keferstein, Claparède, etc.), et dont un certain nombre manquaient aux Collections du Muséum. Parmi les Annélides Polychètes, un dragage effectué le 31 août 1899, dans la baie de la Hougue, nous a fourni une espèce nouvelle du genre *Procerastea* Langerhans (voir ci-dessous).

Sur une nouvelle espèce du genre Procerastea *Langerhans* (*P. Perrieri*) *de Saint-Vaast-la-Hougue*,

par M. Charles Gravier.

Dans les matériaux provenant d'un dragage effectué le 31 août 1899 dans la baie de la Hougue (région du Petit-Nord), j'ai recueilli quatre individus d'une espèce nouvelle de Syllidiens qui appartient au genre *Procerastea* Langerhans [1]. Chacun des individus se compose de deux parties nettement distinctes : 1° une partie antérieure ou la souche; 2° une partie postérieure ou le stolon sexué. La souche présente des caractères uniformes, qui seront décrits en premier lieu; les stolons sexués, tous du sexe mâle, se trouvent être à des stades différents les uns des autres de maturité et

[1] P. Langerhans, Die Wurmsfauna von Madeira (*Zeitsch. für wissensch. Zool. Bd. XL*, 1884).